

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.152

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 20 décembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 14 décembre 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 14 décembre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY , Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Yannick PAVON représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Didier QUENTIN représenté par M. Patrick MARENGO

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. Didier BESSON, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE RÉHABILITATION DES LOCAUX DU CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN POUR L'ÉTUDE DES LANGUES (CAREL)

RAPPORTEUR : M. CLECH

VOTE : UNANIMITÉ

Par délibération n°18.133 en date du 22 novembre 2018, le Conseil Municipal a abrogé la convention de mise à disposition de biens mobiliers et immobiliers de la Ville de ROYAN au Syndicat Mixte Centre Audiovisuel de Royan pour l'Etude des Langues (CAREL), relative à la délibération n° 03.112 du 17 décembre 2003, suite à la désaffectation d'une partie des bâtiments. Une partie du bâtiment CAREL a réincorporé le patrimoine municipal.

Les locaux sont vieillissants et mal adaptés ; la Ville a programmé une opération de rénovation en deux tranches.

La première tranche concerne les travaux suivants :

- 1°/ rénovation de salles de classes du 1^{er} étage,
- 2°/ réhabilitation des blocs sanitaires du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage,
- 3°/ réfection partielle d'étanchéité du toit terrasse,
- 4°/ rénovation de deux salles laboratoires de langues audiovisuels du 1^{er} étage,
- 5°/ mise en accessibilité auditorium et réfection des installations d'éclairage,
- 6°/ faux plafonds et éclairage des circulations 1^{er} et 2^{ème} étage,
- 7°/ Equipement d'un dispositif de visio-conférence et d'un TABLEAU BLANC INTERACTIF (TBI) dans une salle.

La seconde tranche programmée sur l'année 2020 comprendra les travaux suivants :

- 1°/ rénovation des salles de classes du 2nd étage,
- 2°/ réhabilitation des blocs sanitaires du 2nd étage,
- 3°/ rénovation des salles laboratoires de langues audiovisuels,

Le coût global de l'opération est estimé à 550.000 € HT (montant subventionnable des travaux) pour lequel le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle Aquitaine apporteront une subvention au taux le plus élevé, ainsi que le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL) pour l'ensemble des travaux liés à l'accessibilité.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à solliciter les subventions possibles pour financer le projet :

Région Nouvelle Aquitaine	indéterminé
Département de la Charente-Maritime	indéterminé
FSIPL.....	indéterminé
Montant de l'opération (subventionnable)	550.000 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation et de rénovation des locaux du CAREL,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le programme de la première tranche de travaux de réhabilitation et de rénovation des locaux du CAREL, estimés à 550.000€ HT (soit 660.000,00€ TTC) et pour laquelle la commune :

- Sollicite l'aide financière du Département de la Charente Maritime, de la Région Nouvelle-Aquitaine, au taux le plus élevé, ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible d'aider à la réalisation des travaux,
- Sollicite l'aide financière du FS IPL pour les travaux d'accessibilité des locaux, au taux le plus élevé,
- s'engage à financer la totalité de l'opération, soit 660.000 euros TTC sur le budget communal.
- indique que le calendrier des travaux est le suivant : les travaux seront exécutés en 2019 et 2020.

Et,

- atteste que la commune récupère la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par l'intermédiaire du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA),
- indique que son n° SIRET est le suivant : 211 703 061 000 13,
- précise qu'elle a la libre disposition du terrain et de l'immeuble concerné,
- autorise Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 décembre 2018

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

RECAPITULATIF EN EUROS HORS TAXES

PREMIERE TRANCHE: TRAVAUX 2019

1 - RENOVATION DE SALLES DE CLASSE AU 1ER ETAGE	140 833,33
2 - REHABILITATION DES BLOCS SANITAIRES DU RDC ET 1ER ETAGE	32 991,78
3 - REFECTON PARTIELLE D'ETANCHEITE DU TOIT TERRASSE	4 485,89
4 - RENOVATION DE DEUX SALLES LABORATOIRES DE LANGUE AUDIOVISUEL AU 1ER ETAGE	31 403,17
5 - MISE EN ACCESSIBILITE AUDITORIUM ET RENOVATION ECLAIRAGE	58 333,33
6 - FAUX PLAFONDS ET ECLAIRAGE DES CIRCULATIONS 1er ET 2ème ETAGE	23 619,17
7 - EQUIPEMENT D'UN DISPOSITIF DE VISIO-CONFERENCE ET TABLEAU BLANC INTERACTIF (TBI)	50 000,00

TOTAL GLOBAL 2019	341 666,67
--------------------------	-------------------

DEUXIEME TRANCHE: TRAVAUX 2020

1 - RENOVATION DE SALLES DE CLASSE AU 2EME ETAGE	140 833,33
2 - REHABILITATION DES BLOCS SANITAIRES DU 2EME ETAGE	12 500,00
3 - RENOVATION DE SALLES LABORATOIRE AUDIOVISUEL	55 000,00

TOTAL GLOBAL 2020	208 333,33
--------------------------	-------------------

TOTAL GLOBAL 2019 / 2020	550 000,00
---------------------------------	-------------------



CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN

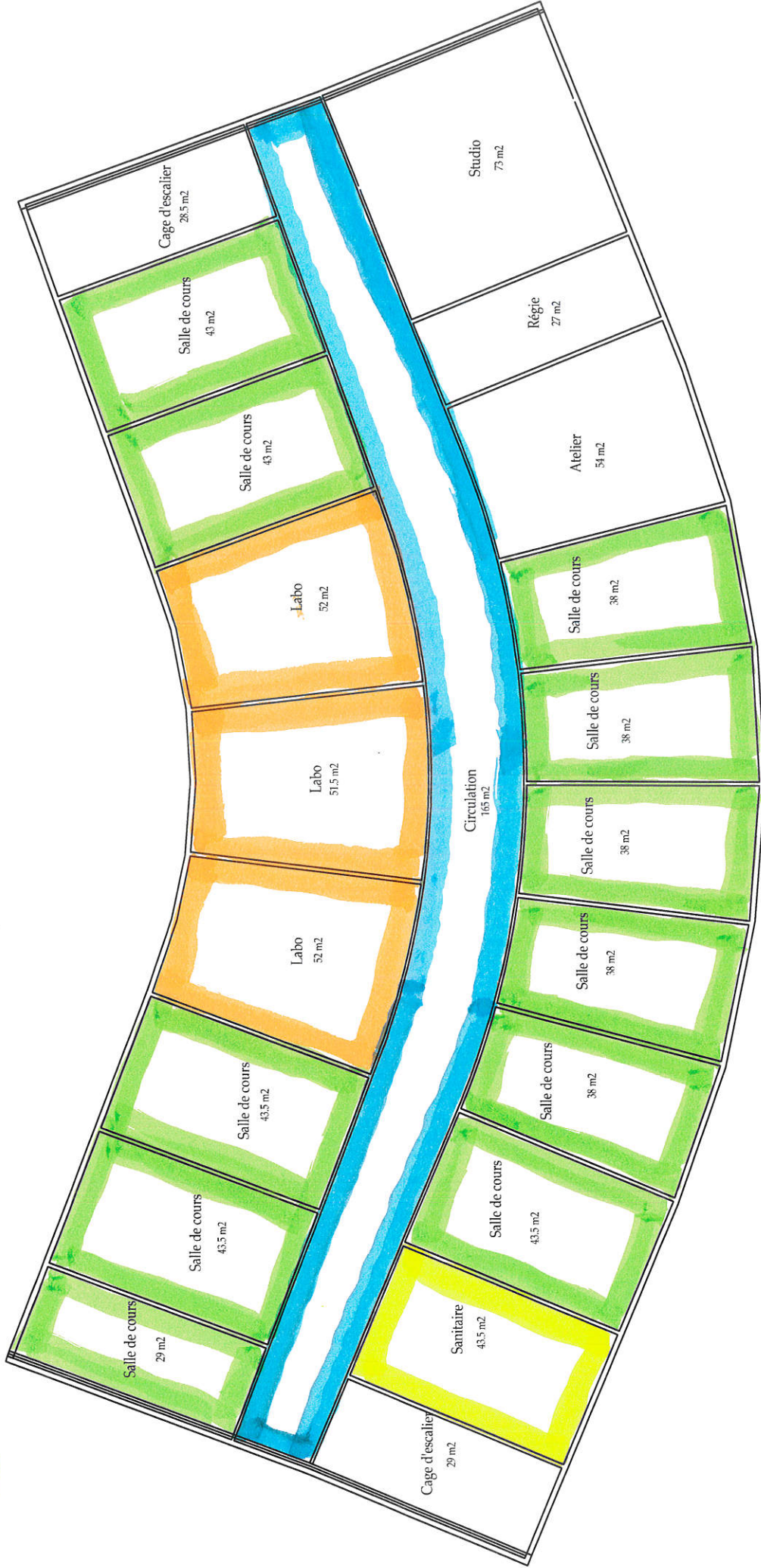
VUE EN PLAN R+2

Echelle 1/200

RENOVATION DE SALLES DE CLASSE
RENOVATION DE LABORATOIRE AUDIOVISUEL
REHABILITATION BLOC SANITAIRE.



RENOVATION FAUX PLAFOND ET ECLAIRAGE





CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN

VUE EN PLAN R+1

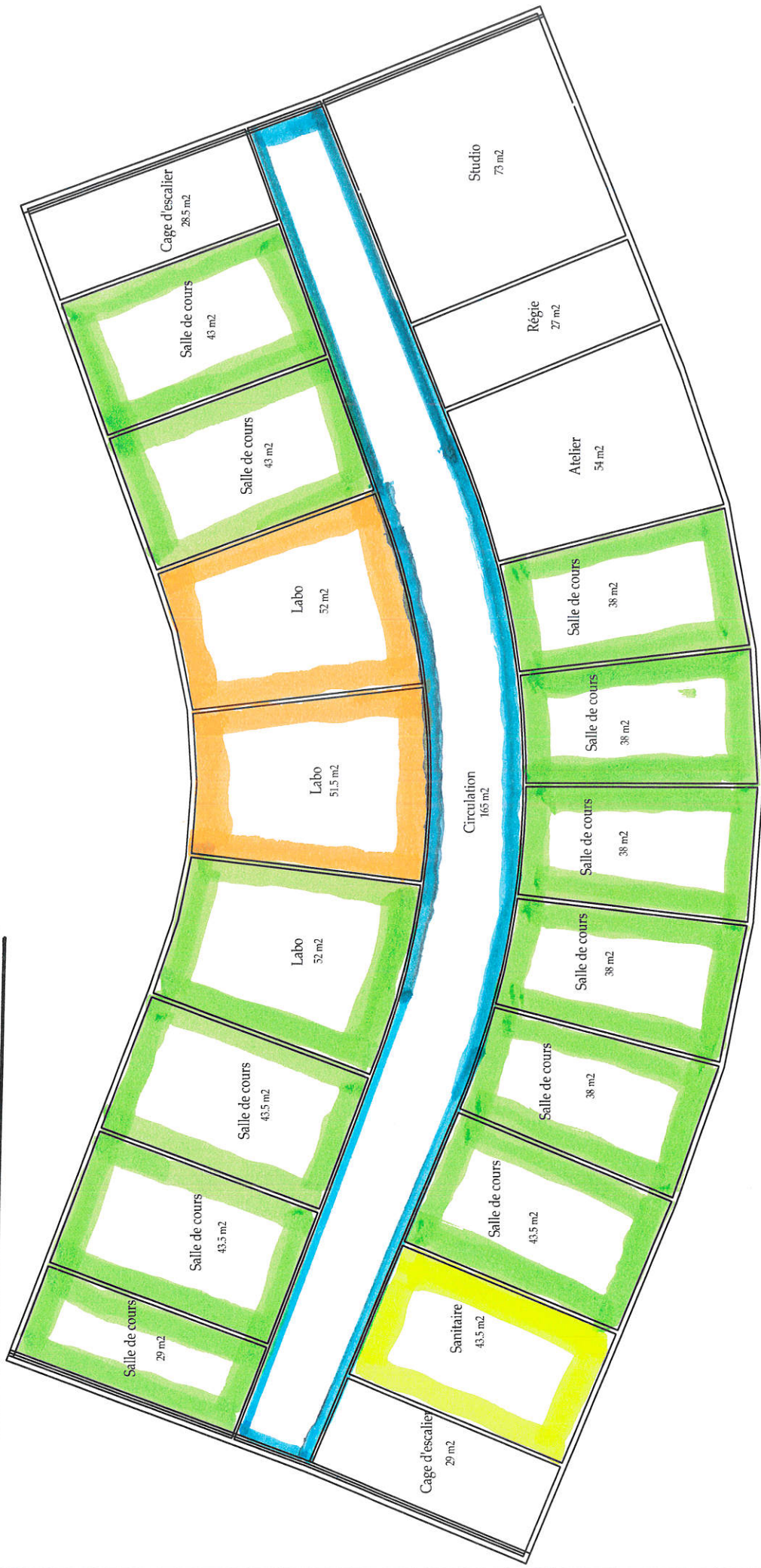
Echelle 1/200

RENOVATION DE SALLES DE CLASSE

ACCUEIL I.R.S.S.

REHABILITATION BLOC SANITAIRE.

RENOVATION FAUX PLAFOND ET ECLAIRAGE





CENTRE AUDIOVISUEL DE ROYAN VUE EN PLAN RDC

Echelle 1/200

REHABILITATION BLOC SANITAIRE

